



RESEAU DE MEDIAS POUR LE DEVELOPPEMENT

N°097, Av. du Musée, Q. HIMBI, C/ de Goma, Goma/RDC

Tél : +243 813204644, 994222989

E-mail: coordination@remeddrdc.org remeddrdc@gmail.com,

Site web : www.remedrdrdc.org

COMMUNIQUE DE PRESSE DU REMED N° 002/2024

Le Réseau des Médias pour le Développement, REMED, est préoccupé par la situation sécuritaire des journalistes et des médias pendant cette période des turbulences au Nord-Kivu, où les FARDC et les groupes d'autodéfense s'affrontent contre le M23 appuyé par l'armée Rwandaise depuis plusieurs mois. Le REMED rappelle aux services de sécurité, aux forces de sécurité et celles de l'ordre, le respect de **la feuille de route de protection des journalistes et des médias pendant l'Etat de siège au Nord-Kivu**, qu'ils ont signée le 14 Octobre 2022 avec le REMED, l'UNPC et ASADEM.

En effet, des journalistes, des délégués des services de l'ordre et de sécurité (Police Nationale Congolaise , Forces armées de la RDC) et les avocats des journalistes au sein de l'ASADEM s'étaient réunis au cours de cinq tables rondes, à Goma le 06 Juillet, à Rutshuru le 5 Août , à Lubero le 05 Octobre, à Butembo le 06 Octobre, et à Beni le 07 Octobre 2022. Conscients de l'alinéa 2 de l'article 24 qui encadre la liberté de la presse et d'information garantie au premier alinéa de cette même disposition constitutionnelle, ils avaient décidé d'élaborer la feuille de route pour réitérer leur engagement au professionnalisme pour la protection des journalistes et des médias pendant cette période de l'Etat de siège au Nord-Kivu et période des conflits. Ces assises organisées par REMED appuyées par l'UNESCO dans le cadre de Fonds Mondial pour la Défense des Médias avaient connu la participation des parties prenantes.

Le REMED rappelle qu'au cours d'une période de 5 ans soit entre 2013 et 2018, le Nord Kivu a connu 7 cas d'assassinats des journalistes et des médias vandalisés. ASADEM qui enquête sur ces cas et assiste judiciairement et juridiquement les médias continue à garder son mal à patience car la justice tarde à venir. Les parties en conflit doivent respecter le droit des journalistes et des médias.

Fait à Goma, le 17 Février 2024.

Bonane BUGESO AKIM

Coordonnateur national du REMED

